

que leurs enfants ne peuvent fréquenter une école secondaire sur le continent où ils pourraient recevoir une instruction qui leur permettrait d'assumer des postes, des fonctions au sein de la société au même titre que les autres jeunes. Je soutiens que cette situation est scandaleuse. C'est le genre de choses qui ne devrait pas arriver. La société juste s'arrête précisément au point où elle est le plus nécessaire. Si on me répond ce soir que ce n'est pas la politique générale, alors j'ai l'impression que le gouvernement devrait modifier cette politique particulière qui touche les enfants de l'île Manitoulin.

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je puis assurer au député qui vient de parler que la politique en question n'est pas la politique du ministère. Même si je comprends son inquiétude et l'urgence qu'il attache à la question, je puis ajouter qu'il s'agit d'une tempête dans un verre d'eau. Le rapport sur lequel il a fondé sa question et ses commentaires de ce soir ne provenait que d'un souci exagéré de la part du surintendant régional. Il craignait que le budget ne soit pas assez considérable pour assurer le programme des repas et autres programmes relatifs aux étudiants intéressés.

D'après moi, la lettre à laquelle mon honorable ami a fait allusion était sans doute adressée aux parents par le surintendant régional, pour leur faire part des réductions prévues dans les programmes d'aide à l'enseignement, en raison des problèmes fiscaux qui se posaient au bureau régional pour l'année financière à venir. Comme je le signalais, il s'agissait là d'une préoccupation louable.

Le budget était assez bien pourvu, heureusement, et on a pu réaffecter des fonds—du moins c'est ce qu'on me dit—au district de l'île Manitoulin. Il ne sera donc pas nécessaire de restreindre ce programme ni les autres dans la région.

LA POLLUTION—L'AIR—LA CRÉATION D'UN CENTRE SCIENTIFIQUE

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, je n'hésite pas à signaler à l'attention du ministère fédéral de la Santé la gravité de la pollution de l'air qui nous enserme un peu plus étroitement chaque jour dans son étouffement. Je ne crois pas que le gouvernement fédéral se rende compte qu'il y a eu une augmentation de 700 p. 100 dans les maladies respiratoires, au cours des quinze dernières années, et que 90 p. 100 ont été dépistées dans les régions urbaines où la pollution de l'air exerce le plus de ravages. Je ne crois pas non plus que le gouvernement chargé de remédier

à la pollution de l'air se rende compte des témoignages des médecins, selon lesquels 50 p. 100 de toutes les maladies de l'homme, à l'heure actuelle, notamment la bronchite, les maladies coronaires, l'emphysème et le cancer, ont leur origine dans la pollution de l'air. Je ne pense pas que le gouvernement se rende compte, par exemple, que les autorités médicales et les Commissions chargées d'appliquer la loi sur les accidents du travail établissent un rapport entre la pollution de l'air et l'emphysème.

Le gros de cette pollution de l'air est attribuable à la combustion du pétrole et de ses produits. De fait, elle produit beaucoup de déchets qui représentent environ 80 p. 100 de toute la pollution de l'air à l'heure actuelle. L'an dernier, dans la ville de Toronto, 941 livres de poussière sont retombées mensuellement sur chaque mille carré de la ville. L'État de New York limite la teneur en soufre toxique de ses carburants à 37 p. 100. En Ontario, la limite est de 4 à 5 p. 100. Autant que je sache, personne ne sait quelle est la limite du gouvernement fédéral, s'il en est une.

Qu'on n'aille pas nous dire de rester calmes, que tout va s'arranger, quand il flotte dans l'air au-dessus des États-Unis et du Canada 160 millions de tonnes de particules et près de deux milliards de tonnes de gaz. Ne soyons pas pris de panique lorsque les hommes de science nous disent qu'il ne nous reste que dix ans pour régler le problème, sans quoi nous aurons disparu. Le public commence à en avoir assez de nos faibles efforts devant nos problèmes.

Quels principes directeurs le gouvernement fédéral a-t-il proposés jusqu'ici? A-t-il des principes directeurs? Combien de recherches fait-il, et que fait-il pour tenir les provinces au courant des recherches qu'il fait effectuer? Combien de fois les représentants du gouvernement ont-ils rencontré leurs homologues provinciaux, ou le gouvernement obtient-il tous ces renseignements du gouvernement provincial à Queen's Park? Voilà autant de questions auxquelles il nous faut des réponses.

Un enfant né sur le continent nord-américain en 1946 a aspiré l'équivalent de neuf cigarettes par jour. L'Organisation mondiale de la santé a déclaré que la dose tolérable maximale était de .1 partie par million en une période de 24 heures. Mais à Toronto et à Ottawa cela va jusqu'à 1.7 millionième. Rappelons-nous que si la pollution de l'air tue lentement, elle peut parfois aussi tuer rapidement. Je n'ai pas le temps d'évoquer tous les cas, mais il y en a un que je tiens à mentionner. C'est le cas le plus classique, celui de la pollution par le «smog», à Londres, qui a tué 4,000 personnes.